

La qualité des carburants contre la pollution

Willy NDONG

Libreville/Gabon

OUVERT, le 25 juillet dernier, à Libreville, le séminaire organisé par l'Association des raffineurs africains (ARA), consacré aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication, s'est achevé le lendemain.

Deux jours durant, les experts, venus du Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire, Soudan et Gabon ont débattu sur plusieurs

thèmes, portant notamment sur l'assistance technique par fournisseur externe, la migration en toute sécurité d'un environnement informatique en externalisation vers une gestion interne des ressources informatiques, en passant par la migration d'une infrastructure informatique obsolète de type AD, serveurs, stockage, sauvegarde, bureautique vers une nouvelle infrastructure informatique de type Windows 2008 et 2012 et Exchange 2013. Les séminaristes ont également



Photo : LLIM

Les participants lors du séminaire de l'ARA sur les TIC.

été instruits sur les politiques de sécurité informatique à mettre en place au niveau de chaque raffi-

nerie, tout en comprenant quel rôle les systèmes intelligents peuvent ils apporter à l'exploitation

d'un environnement industriel. Et à l'issue de ce conclave, les responsables des raffineries africaines se sont engagés à réduire la pollution urbaine en améliorant la qualité des carburants commercialisés sur le continent. Ainsi donc, pour atteindre cet objectif et favoriser les investissements nécessaires dans le secteur, l'Association des raffineurs africains préconise une approche coordonnée de tous les acteurs concernés dans toutes les régions africaines :

constructeurs automobiles, gouvernements, banques et institutions financières internationales. L'ARA a été créée il y a dix ans pour offrir une tribune panafricaine à l'industrie de l'approvisionnement en pétrole, du raffinage et de la distribution en Afrique. L'ARA représente non seulement ses membres du secteur du raffinage en Afrique mais également de nombreux importateurs de produits, sociétés de stockage, distributeurs et autorités de régulation.